

Flash Info

Environnement



Syndicat National de l'Environnement



MEDDE - MLETR

information rapide aux personnels MEDDE - MLETR

13/11/2014

WEB

le site du SNE-FSU

<http://www.sne-fsu.org>

SECRETARE SNE FSU

Secrétaire Général

Jean Luc CIULKIEWICZ
SNE-FSU

104 rue Romain Rolland
93260 LES LILAS

jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr

Tel bureau: 01 41 63 27 30
portable: 06 85 91 03 50
permanence: 01 40 81 22 28

SECRETAIRES BRANCHES

ADEME

Ruven GONZALEZ
06 52 22 04 56

ruven.gonzalez@ademe.fr

ESPACES PROTEGES

Anthony TURPAUD
06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

EAUX & MILIEUX AQUATIQUES

Patrick SAINT-LEGER
06 70 81 17 16

patrick.saintleger@aurmc.fr

MILIEUX & FAUNE SAUVAGE

Jean-Marc MARSOLLIER
06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

SERVICES DE L'ETAT

Bruno DESJARDINS
03 87 56 42 71

bruno.desjardins@developpement-durable.gouv.fr

Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des personnels auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement ;

Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.



Il n'y a pas que l'environnement qui nous mobilise...

Rencontre avec la ministre

Ségolène Royal affiche une sensibilité écologique marquée :

« Le plus beau ministère : on y prépare l'avenir en agissant sur le présent »

Suite au boycott du Comité Technique Ministériel budgétaire du 2 octobre 2014 par l'ensemble de la représentation syndicale, une succession de réunions a été organisée pour renouer le dialogue social. Ainsi, chaque organisation syndicale représentative a-t-elle été reçue par le nouveau secrétaire général du MEDDE, le conseiller social de la Ministre, et pour finir par la Ministre elle-même.

Le 13 novembre, les deux syndicats de la FSU au ministère (le **Sne** et le SNUITAM) ont enfin pu s'entretenir une petite heure avec la Ministre.

L'occasion pour le **Sne**-FSU de remettre en main propre à la Ministre un dossier avec :

- Un préavis de grève au Parc National de la Réunion,
- Un courrier demandant la création de comités techniques communs,
- Une note sur l'annulation de la note de gestion des parcs nationaux par le Conseil d'Etat,
- L'analyse et les positions du **Sne**-FSU sur l'Agence Française de la Biodiversité,
- Le dossier prévoyance dans les agences de l'eau,
- Les courriers et la note du **Sne**-FSU concernant le prélèvement budgétaire de l'Etat sur les budgets des agences de l'eau

Nous lui avons rappelé notre travail en commun lorsqu'elle était à la tête en 1992-1993 d'un petit ministère de l'Environnement en devenir, dont nous étions le syndicat majoritaire, pour mieux mettre en exergue la situation actuelle : un affichage « Ecologie - Développement Durable » bien peu convaincant, dans un grand ministère omnipotent chargé de rendre compatibles les politiques de l'environnement avec celles de l'aménagement et où sont aujourd'hui noyées les unités et agents en charge de ces sujets.

Une heure est vite passée ! Le **Sne**-FSU souhaitait aborder trois sujets :

- La baisse des moyens des services et établissements publics,
- Le dialogue social,
- La gestion catégorielle des personnels de l'environnement, titulaires et contractuels.

Baisse des moyens des services et établissements publics

Réduction cumulée des effectifs de 10 % ces dernières années, baisse des budgets de fonctionnement de 5 % par an, réduction des crédits d'intervention et ponctions budgétaires : **c'est la capacité à faire des services qui est en jeu !**

En corollaire, explosion des risques psychosociaux, agressions vis-à-vis des agents et services en charge de police. La réglementation nationale n'est pas assumée aux différents échelons de l'Etat, de ses services et opérateurs, dans un contexte de simplification administrative qui offre un prétexte supplémentaire aux lobbys pour mettre en cause la légitimité de l'Etat à effectuer des contrôles.

Éléments de réponses de la Ministre :

Au lendemain d'un rendez-vous avec la FNSEA, la Ministre nous a parlé de la nécessité de redéfinir les instructions données à l'ONEMA en matière de police, de sécuriser les agents ; elle souhaite une procédure ascendante lorsqu'il y a menace, agression et elle estime qu'il est de son devoir de Ministre d'intervenir. A l'inverse, elle pense qu'un certain nombre de constats sont disproportionnés (mais les agents ne sont pas en cause car ils appliquent les textes). Elle souhaite élaborer une nouvelle lettre de mission, en co-construction, qui redéfinisse la mission de police, la manière dont les agents et services en rendent compte, l'évaluation. La ministre s'interroge : quelle application de la réglementation pour que les actions de police soient mieux acceptées des citoyens ?

La Ministre souhaite également que le rapport MAP sur les polices de l'environnement sorte et va relancer le pilote.

Dialogue social

Le **Sne**-FSU a dénoncé et illustré à nouveau les carences constatées dans les établissements publics, en particulier les parcs nationaux. Nous avons argumenté l'utilité de Comités Techniques Communs, qui permettraient de réguler les sujets communs à plusieurs établissements : parcs nationaux, agences de l'eau et ONEMA, ...

Éléments de réponses de la Ministre :

- *La ministre s'interroge sur un échelon de coordination territoriale, plus pertinent que des CT communs*
- *Elle pense que la construction de l'AFB, dans le cadre de la mission de préfiguration, doit être l'occasion de reposer la question de la coordination des établissements, dont les parcs nationaux,*
- *A ce titre, elle s'interroge sur l'intérêt de rapprocher les équipes de l'ONEMA et de l'ONCFS sur le terrain (pour contourner l'absence de l'ONCFS dans l'AFB).*

Au passage, elle cite la nécessité de remettre en cohérence les moyens de l'ADEME avec les priorités du ministère en matière de transition énergétique.

Concernant le préavis de grève au PN de la Réunion, elle va demander une mission d'inspection.

Gestion catégorielle des personnels de l'Environnement

La Ministre a utilisé une formule qui claque comme un slogan : « Le plus beau ministère : on y prépare l'avenir en agissant sur le présent »

Le **Sne**-FSU a souhaité qu'elle donne corps à cette belle expression, en reconnaissant comme il se doit la qualification des fonctionnaires de l'environnement : à ce jour aucune revalorisation, quand tous les autres corps en ont bénéficié ; par exemple, les techniciens de l'environnement sont les seuls du ministère à ne pas avoir intégré le « NES »

On attend encore l'application des mesures de requalification catégorielle pour tenir compte de l'évolution des missions et des compétences des catégories C et B de l'Environnement, annoncée en 2011.

La discussion s'est poursuivie en marge de la réunion, après le départ de la ministre, avec le secrétaire général du MEDDE et le conseiller social de la Ministre sur les relations difficiles entre les directions métiers, le secrétariat général ainsi que la DRH avec les établissements publics environnement. Nous avons de nouveau précisé que la requalification des ATE/TE a trop duré et que les 150 transformations étaient bien prévues en 2011 et non en 2014.

La question a aussi été posée sur le calendrier autour de l'AFB, mais sans réponse précise. La lettre de mission du préfigurateur de l'AFB devrait sortir la semaine prochaine.

Rien de précis également sur le quasi statut. Nous avons renouvelé notre demande d'ouverture du champ vers le statut des personnels des agences de l'eau, ce qui rendrait possible la mobilité entre les différents établissements "écologie", sans laisser de côté les personnels des agences de l'eau.

La délégation du **Sne**-FSU : Jean Luc CIULKIEWICZ, Cédric GIRAL, Patrick SAINT-LEGER